



SOUSS-PREFECTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

Mise à jour janvier 2010

## Passeport électronique et Carte nationale d'identité

Pour les CNI, vous devez déposer votre dossier à la Mairie de votre domicile ou au Commissariat de Police si vous habitez Pithiviers  
Pour les passeports, la demande est à déposer dans une mairie équipée d'une station biométrique (Mairie de Malesherbes, Beaune la Rolande et Commissariat de Police de Pithiviers)

**La présence du demandeur est obligatoire**

POUR LES PERSONNES MAJEURES ET LES MINEURS EMANCIPES	POUR LES PERSONNES MINEURES <small>La demande doit être présentée par une personne exerçant l'autorité parentale</small>
<b><u>Une copie intégrale de votre acte de naissance en original (sauf en cas de renouvellement ou de modification)</u></b> à demander à la mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des mairies si vous êtes né(e) en France, ou à la Sous-Direction de l'Etat Civil du Ministère des Affaires Etrangères 44941 NANTES CEDEX si vous êtes né(e) à l'étranger)	
2 photographies d'identité récentes de format 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, et tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur	
<b>La preuve de la nationalité française (document à produire en original)</b>	
un justificatif récent de votre domicile, à vos nom et prénom (en original) : si vous n'avez pas de domicile personnel vous devez fournir une attestation de l'hébergeur, la photocopie de sa pièce d'identité et une justificatif de domicile récent	un justificatif récent du domicile du représentant légal (en original)
personne majeure : Timbre fiscal de 86 euros pour le passeport, Gratuit pour la carte nationale d'identité sauf perte ou vol = timbre fiscal de 25 euros	de 15 à 18 ans : timbre fiscal de 42 euros – Enfant de moins de 15 ans : 17 euros - Gratuit pour la carte nationale d'identité sauf perte ou vol = timbre fiscal de 25 euros
<i>Lorsque les photos seront réalisées en mairie grâce à la fonction photographique de la station d'acquisition des demandes de passeports biométriques, les tarifs applicables seront les suivants : 89 euros pour le majeur – 45 euros pour le mineur de 15 à 18 ans – 20 euros pour le mineur de moins de 15 ans</i>	
Un document officiel avec photo vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de conduire, permis de chasser, etc....)	une pièce d'identité du mineur (le cas échéant) Une pièce d'identité du représentant légal
Le formulaire de demande rempli et signé	Le formulaire de demande rempli et signé par le représentant légal
l'ancien passeport	
<b>NB</b> - Le passeport d'un mineur est remis en présence de son représentant légal. A partir de 13 ans, le passeport doit être signé par son titulaire	

<b>ENFANT MINEUR</b>	
- Enfant né en France dont l'un des parents est étranger ou Enfant né à l'étranger d'un parent français	à sa majorité, au moment du renouvellement de la carte, fournir un certificat de nationalité
- Parents divorcés ou séparés	photocopie du jugement de divorce ou de non conciliation
- Exercice conjoint de l'autorité parentale dans une famille naturelle	un acte de communauté de vie ou une déclaration conjointe
- Séparation des parents d'enfants naturels	Jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale
- cas de délégation ou de déchéance de l'autorité parentale	Jugement prononçant la déchéance ou autorisant la délégation
- cas de tutelle	Délibération du conseil de famille ou de décision de Justice désignant le tuteur

### DEMANDEUR né à l'ÉTRANGER ou de PARENTS ÉTRANGERS

- Exemplaire enregistré d'une demande de nationalité
- Extrait d'acte de naissance délivré à NANTES (adresse mentionnée ci-dessus)
- Exemplaire du journal officiel où le décret a été publié
- Certificat de nationalité française établi par le Tribunal d'Instance du lieu de domicile (Tribunal d'Instance d'Orléans – Tél : 02.38.74.58.96. – Standard : 02.38.74.58.34.)
- Décret de naturalisation

### IMPORTANT

Pour tout document, fournir une photocopie et présenter l'original.  
Restituer l'ancien passeport ou l'ancienne carte nationale d'identité ou fournir une déclaration de perte ou de vol.

11, mail sud – BP 725 – 45307 PITHIVIERS CEDEX ① Standard : 0 821 80 30 45 - Télécopie : 02.38.30.47.61  
BOITE FONCTIONNELLE : [sous-prefecture-de-pithiviers@loiret.pref.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-pithiviers@loiret.pref.gouv.fr) - Site internet : [www.loiret.pref.gouv.fr](http://www.loiret.pref.gouv.fr)